Image not found or type unknown

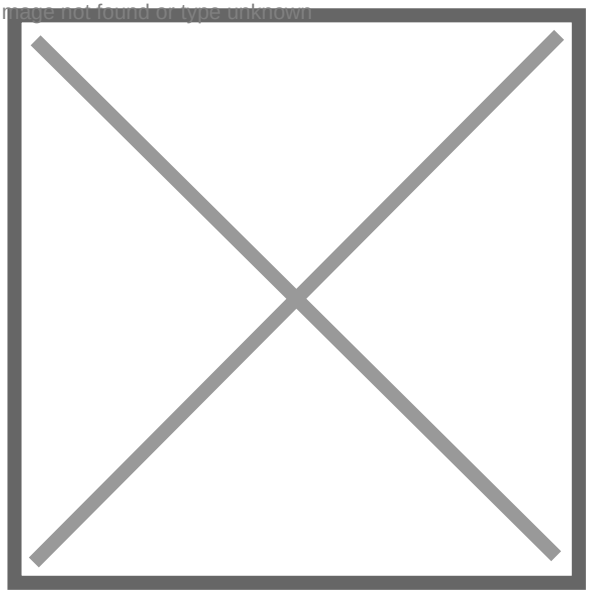

Pré-état des lieux de sortie pour passage en commission

Par **idaho2duncan**, le **09/04/2014** à **15:00**

Bonjour,

Nous vivons à trois (mon mari, notre bébé et moi) dans un studio de 32 m² depuis plus d'un an. Nous sommes passés en commission aujourd'hui pour un F3 mais notre dossier a été ajourné. On m'a informé qu'ils souhaitent ajouter au dossier un état des lieux de pré-sortie et l'accord Locapass. Ce qui m'inquiète c'est l'état des lieux de pré-sortie.
J'avais précédemment contacter mon bailleur pour attirer son attention sur des problèmes d'humidité, de condensation et de moisissures sur les murs. Ils m'ont répondu que comme ce n'était pas noté sur l'état des lieux à notre arrivée, c'était notre faute (je précise que le logement était vide depuis plus d'un mois quand nous avons emménagé; il n'y avait donc évidemment pas de problèmes flagrant).
Suite à leur réponse, j'ai fait venir le service d'hygiène de la mairie qui a constaté les problèmes. Ils ont envoyé leur rapport au bailleur et à l'ARS.
Pas de réponse du bailleur.
Une visite est prévu par une entreprise externe vendredi matin pour constater.
Mes questions sont les suivantes:
- ont-ils le droit de demander ses documents supplémentaires ? (je ne m'inquiète pas pour le Locapass, on l'a eu pour notre logement actuel)
- la visite de vendredi matin est-elle liée au pré-état des lieux de sortie ? Je n'ai pas eu cette précision
- cherchent-ils à nous mettre le problème d'humidité sur le dos pour justifier un refus pour le T3 (type: nous n'avons pas su entretenir notre logement)?

Merci d'avance pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés